

Test de développement général (TDG)

Qu'est-ce que le TDG?

Le test de développement général (TDG) a été élaboré afin de mesurer les compétences générales nécessaires pour évoluer et réussir adéquatement en formation professionnelle et éventuellement au travail. Il n'est pas un équivalent de la 3^{ème} secondaire. La durée approximative du test est de 2h30. L'épreuve comporte 5 parties et chacune d'elle est chronométrée. Le test comprend 100 questions à choix multiples.

Raisonnement mécanique	19 questions	15 minutes
Sciences	15 questions	10 minutes
Résolution de problèmes mathématiques	27 questions	30 minutes
Compréhension de l'écrit (lecture)	6 textes/19 questions	25 minutes
Maîtrise de la langue (grammaire, orthographe)	20 questions	15 minutes

À quoi sert le TDG?

- À accéder à un programme de formation professionnelle pour un adulte de 18 ans et plus.
- À qualifier de la main-d'œuvre de la Commission de la construction du Québec (CCQ);
**Notons que des préalables spécifiques dans une (ou plusieurs) des trois matières principales, soit français, mathématique et anglais peuvent être exigés.*

Quelles sont les conditions de réussite au TDG?

La note de passage est de **45%** pour l'ensemble des tests (note globale).

Renseignements relatifs à une reprise

Dans le cas d'un échec, aucun remboursement. Une reprise peut être faite après **un an** et cela est possible **une seule fois**.

Test de développement général (TDG)

Lieu: Centre La Cité, 50, rue des Servantes, Gatineau (Québec)

Tél. : (819) 281-2054, poste 6104

Heure de passation: Le test débutera à 13h00. Aucun retard ne sera toléré. Le candidat qui ne se présente pas à l'heure sera malheureusement refusé à l'examen.

L'inscription au test de développement général coûte **40\$ (argent comptant ou carte de débit)**. Le candidat doit respecter l'âge minimal de fréquentation aux adultes, soit 16 ans avant le 1^{er} juillet de l'année en cours.

Documents OBLIGATOIRES lors de l'inscription :

- Certificat de naissance (l'original grand format).
- Deux preuves de résidence au Québec telles que la carte d'assurance maladie; le permis de conduire ou des factures.
- Bulletin ou relevé de notes officiel.
- Une photographie de format passeport de vous-même.

Afin de permettre l'analyse du dossier, **L'INSCRIPTION DEVRA ÊTRE COMPLÉTÉE AU PLUS TARD LE VENDREDI PRÉCÉDENT L'EXAMEN**, en s'assurant de soumettre les items indiqués ci-haut. Les personnes qui ne sont pas préalablement inscrites au TDG ne pourront être acceptées à l'examen. La correction sera effectuée dans les 5 jours ouvrables.

À apporter lors de l'examen: Crayon à mine, stylo à encre bleu, gomme à effacer et calculatrice (non scientifique).

Merci de me contacter afin de discuter de cette option avant de vous inscrire.

Élodie Jacquet, conseillère d'orientation
819-281-2054 poste 6114
m6437@cscv.qc.ca